



SIAGEP
Syndicat intercommunal d'aide à la gestion des équipements publics

29 boulevard Anatole France
BP 322
90 006 BELFORT Cedex

Tél. : 03 84 57 65 87
Mail : vdemesy@siagep90.fr

COMPTE RENDU DE REUNION DE LA COMMISSION ENERGIE 90

Réunion du 3 avril 2012

Membres présents :

Edmond BARRE (élu à Grosmagny), Patrick BERTRAND (représentant EDF), Christian CODDET (maire adjoint à Giromagny et vice-président responsable de la commission), Henri GIROL (adjoint à Eloie), Stéphane MESCHKAT (élu de Botans), Gilbert PERNEY (Président de l'association UFC Que choisir), Christian RIBREAU (maire adjoint à Valdoie), Michel ROY (élu à Eguenigue).

Absents :

Denis BARBAUX (représentant ERDF), David BOILEAU (directeur de Gaïa Energies), Jean-Louis CALCIA (élu à Etueffont), Rémy CHRETIEN (association CSF), Pascal MARTIN (élu CAB), Anny MOREL-GRÜNBLATT (élue de Belfort et de la CAB).

Autres présents :

Dimitri RHODES (directeur du SIAGEP et CDG), Virginie DEMESY (Technicienne au SIAGEP).

L'ordre du jour de la réunion était réservé :

- A l'examen des réponses au deuxième appel à projets pour une subvention aux opérations d'économie d'énergie dans le cadre des « certificats d'économies d'énergie »,
- Au nouveau dispositif d'aide de l'ADEME pour la rénovation de l'éclairage public pour les communes de moins de 2000 habitants.

L'APPEL A PROJETS SIAGEP

Le deuxième appel à projet du SIAGEP initié par la commission « énergie » a été lancé en décembre 2011. Une diffusion a été faite à toutes les communes par courrier, courriel et via le site internet du SIAGEP. Les dossiers étaient à retourner avant le 28 mars 2012. L'appel était réservé aux communes ayant signé une convention avec le SIAGEP pour la gestion des certificats d'économie d'énergie.

60 communes ont signées une convention triennale avec le SIAGEP, soit 9 de plus par rapport à 2011. 25 d'entre elles ont déposé un ou plusieurs dossiers. 3 ont déposé leur dossier après le 28 mars.

DOSSIERS EXAMINES

L'ensemble des dossiers reçus est récapitulé dans le tableau en annexe.

Les dossiers privilégiés par la commission sont bien entendu ceux susceptibles d'être valorisés ultérieurement par des C2E afin d'engager un processus vertueux. Il s'agit principalement de dossiers de demande de subvention pour des changements de fenêtres, des chaudières à condensation et à basse température, l'isolation de murs et de combles et aussi de modernisation d'éclairage public, ...

La commission a examiné tous les dossiers reçus et éligibles (33).

DOSSIERS RETENUS

Compte tenu des possibilités financières et sous réserve de quelques compléments d'information, la quasi-totalité des dossiers éligibles a été acceptée par la commission (détails dans le tableau en annexe) ; ils seront donc proposés au prochain bureau du SIAGEP pour validation.

L'ensemble des projets retenus par la commission totalise plus de 7 GWH cumac pour un total de travaux estimé à **460 000 € HT**. Le SIAGEP subventionnera ces travaux, sous réserve de la décision du bureau du syndicat, à hauteur d'environ **48 000 €**.

Certains dossiers présentant des montants d'investissement élevés par rapport aux économies d'énergie potentielles ont vu leur assiette révisée sur la base d'un rapport économie/coût fixé forfaitairement à 10 (au moins 10 kWhcumac économisés par euro investi). C'est le cas de la cantine de Valdoie qui vise le label THPE et dont l'assiette de travaux subventionnable a été ramenée de 150 000 (coût total des travaux) à 27 627 €.

DOSSIERS NON RETENUS

Les dossiers correspondant à des investissements non éligibles n'ont pas été retenus. (c'est le cas des horloges astronomiques, de certains luminaires non éligibles, d'autres travaux non éligibles comme des changements de portes, le crépissage, l'électricité intérieure, les conduits de cheminée, etc.). Sur les 25 communes candidates, 5 ont présenté des dossiers inéligibles (Anjoutey, Auxelles-Bas, Auxelles-Haut, Bavilliers, Chèvremont).

PROCHAINES ETAPES

Les communes ayant candidaté à l'appel à projet seront informées prochainement du choix de la commission énergie. L'attribution définitive des subventions interviendra après la décision du bureau du SIAGEP et restera soumise à la fourniture de l'ensemble des justificatifs.

AIDES DE L'ADEME EN ECLAIRAGE PUBLIC

L'ADEME Franche-Comté dispose d'un budget de 90 k€ pour aider les communes de moins de 2000 habitants à rénover leur éclairage public. Ce programme est une initiative nationale lancée en février 2012. L'objectif est de réduire au minimum de 50% la consommation d'électricité.

Le Territoire de Belfort compte 90 communes dont la population est inférieure à 2000 habitants. Elles ont toutes la compétence éclairage public. Un dossier unique peut être déposé pour plusieurs communes (convention de groupement).

Les opérations visant les luminaires type « boule » pourvus de lampes à vapeur de mercure, et concernant un nombre significatif de points lumineux, seront prioritaires.

Les dossiers de demande d'aide doivent être déposés avant le 31 mai ou le 13 septembre 2012 pour la 2^{ème} vague. Ils devront entre autres intégrer un diagnostic énergétique de l'éclairage public (non subventionable) respectant le cahier des charges de l'ADEME (inventaire technique du parc existant, inventaire financier, consommations, plan d'investissement, recommandations, relatives à l'entretien des installations). A titre indicatif, le coût d'un diagnostic simplifié est de l'ordre de 15 € par point lumineux.

L'aide sera accordée pour un nombre maximum de 50 points lumineux rénovés par communes.

Objectif prévisionnel de réduction des consommations	Forfait par point lumineux	---
Réduction ≥ 50 % (facteur 2)	360 € HT	---
	Taux d'aide maximum (%)	Plafonds d'aide par point lumineux
Réduction ≥ 2/3 (facteur 3)	40 %	1 600 € HT
Réduction ≥ 75 % (facteur 4)	50 %	3 000 € HT

NB : En percevant ces aides, la commune (et donc le SIAGEP) ne peut plus valoriser l'investissement dans le dispositif des C2E.

La commission décide d'informer en deux temps les communes concernées. Dans un premier temps un courrier sera envoyé aux communes retenues dans le cadre du 2^{ème} appel à projet C2E du SIAGEP ; elles devront faire le choix (réversible) entre une aide de 14% du SIAGEP ou une aide plus attrayante mais plus contraignante de l'ADEME. Dans un deuxième temps un courrier d'information sera envoyé à toutes les communes de moins de 2000 habitants pour les informer du dispositif. Dans les deux cas, le SIAGEP pourra accompagner les communes (choix du prestataire pour le diagnostic, aide au montage du dossier) et proposer de grouper les dossiers.

En conclusion, le président de la commission remercie Mr. Bertrand pour le soutien apporté aux actions du SIAGEP en matière d'économies d'énergie et souligne la qualité du travail et l'implication décisive de Virginie Demesy dans le traitement des dossiers des C2E.

Communes ayant présentés des dossiers éligibles	réception dossier	travaux	lieu	kWhcumac	date de début	date de fin	montant des travaux en € HT	ratio	Subvention C2E	autres aides	part totale aides
---	-------------------	---------	------	----------	---------------	-------------	-----------------------------	-------	----------------	--------------	-------------------

éclairage public											
ANGEOT	22/03/2012	10 lum. avec réducteur de P	rue principale	72 000	01/05/2012	30/06/2012	3 290,00 €	22	460,60 €	1 776,60 €	68%
AUTRECHENE	26/03/2012	5 luminaires	rue d'eschènes	32 000	2012	2012	1 865,00 €	17	261,10 €	261,10 €	28%
BESSONCOURT	15/03/2012	28 luminaires	rue des Magnolias	179 200	01/06/2012	01/07/2012	6 832,00 €	26	956,48 €	956,48 €	28%
BESSONCOURT	15/03/2012	1 abaisseur de puissance	poste Village	115 000	01/06/2012	01/07/2012	9 150,00 €	13	1 281,00 €	1 281,00 €	28%
CHATENOIS LES FORGES	?	29 luminaires	rues Pasteur, Delattre de Tassigny, des frères Bouquet	185 600	2012	2012	10 295,00 €	18	1 441,30 €	1 441,30 €	28%
CHEVREMONT	23/03/2012	76 lum. avec réducteur de P	# rues	547 200	01/05/2012	31/08/2012	25 400,00 €	22	3 556,00 €	3 556,00 €	28%
DELLE	28/03/2012	49 luminaires	# rues	-	01/07/2012	31/12/2012	29 012,00 €	0	4 061,68 €	4 061,68 €	28%
FAVEROIS	28/03/2012	24 lum avec réduction de P	# rues	172 800	01/07/2012	31/12/2012	7 896,00 €	22	1 105,44 €	1 105,44 €	28%
FOUSSEMAGNE	26/03/2012	27 luminaires	rues le Vernois et des Sources	172 800	01/05/2012	31/07/2012	10 605,00 €	16	1 484,70 €	1 484,70 €	28%
GRANDVILLARS	29/03/2012		centre ancien secteur ouest	-	01/04/2012	31/12/2012	76 729,00 €	0	10 742,06 €	10 742,06 €	28%
LEPUIX	09/02/2012	31 lum. avec réducteur de P	0	223 200	01/04/2012	30/04/2012	9 858,00 €	23	1 380,12 €	1 380,12 €	28%
NOVILLARD	22/03/2012	10 luminaires	rue de la Fontaine	64 000	01/07/2012	31/12/2012	3 850,00 €	17	539,00 €	1 975,26 €	65%
ROPPE	14/11/2011	26 lum avec réduction de P	rue Thuriot	197 600	01/04/2012	31/05/2012	8 580,00 €	23	1 201,20 €	1 201,20 €	28%
SUARCE	14/02/2012	10 lum. avec réducteur de P	# rues	72 000	01/09/2012	30/09/2012	3 290,00 €	22	460,60 €	460,60 €	28%
VAUTHIERMONT	12/03/2012	36 lum avec réduction de P	# rues	250 560	01/07/2012	31/12/2012	11 844,00 €	21	1 658,16 €	7 658,16 €	79%
		Sous-total		2 283 960			218 496,00 €	10	30 589,44 €		
		Sous-total sans Grandvillars		2 283 960			141 767,00 €	10	19 847,38 €		

Communes ayant présentés des dossiers éligibles	réception dossier	travaux	lieu	kWhcumac	date de début	date de fin	montant des travaux en € HT	ratio	Subvention C2E	autres aides	part totale aides
---	-------------------	---------	------	----------	---------------	-------------	-----------------------------	-------	----------------	--------------	-------------------

fenêtres											
AUXELLES-BAS	07/03/2012	4 fenêtres	ateliers municipaux	8 550	01/04/2012	31/12/2012	1 569,06 €	5	219,67 €	-	
DELLE	28/03/2012	50 fenêtres	logement gendarmerie	305 000	01/06/2012	30/09/2012	58 295,73 €	5	8 161,40 €	-	
DELLE	28/03/2012	5 fenêtres	logement M.Gigon	30 500	01/06/2012	30/09/2012	4 422,53 €	7	619,15 €		
GIROMAGNY	22/03/2012	11 fenêtres	école docteur Benoît	113 164	01/07/2012	30/09/2012	10 495,21 €	11	1 469,33 €	-	
NOVILLARD	13/03/2012	6 fenêtres	lgt communal	36 600	01/04/2012	30/06/2012	3 938,40 €	9	551,38 €	-	
SUARCE	14/02/2012	7 fenêtres	école	71 442	01/09/2012	30/09/2012	5 368,00 €	13	751,52 €	parlementaire	
VELLESCOT	30/03/2012	5 fenêtres	logement mairie	19 500	01/06/2012	30/06/2012	3 335,00 €	6	466,90 €	-	
		Sous-total		584 756			87 423,93 €	7	12 239,35 €		

isolation											
AUXELLES-BAS	07/03/2012	isolation plancher	ateliers municipaux	146 400	01/04/2012	31/12/2012	132,19 €	1 107	18,51 €		
CHATENOIS LES FORGES	?	combles	école élémentaire	2 280 000	04/07/1905	04/07/1905	8 987,33 €	254	1 258,23 €	-	
DELLE	28/03/2012	isolation toit terrasse	médiathèque	93 600	01/06/2012	31/07/2012	5 857,40 €	16	820,04 €	-	
MONTREUX-CHÂTEAU	29/03/2012	plancher sous-sol	école primaire	584 755	01/08/2012	31/08/2012	6 061,62 €	96	848,63 €		
		Sous-total		3 104 755			21 038,54 €	148	2 945,40 €		

VMC											
BRETAGNE	21/03/2012		logement communal	-	28/03/2012	30/04/2012	759,00 €	0	106,26 €	-	
FOUSSEMAGNE	26/03/2012	VMC hybro B	lgt communal	21 550	01/05/2012	31/07/2012	1 184,83 €	18	165,88 €	-	
		Sous-total		21 550			1 943,83 €	11	272,14 €		

Communes ayant présentés des dossiers éligibles	réception dossier	travaux	lieu	kWhcumac	date de début	date de fin	montant des travaux en € HT	ratio	Subvention C2E	autres aides	part totale aides
-		chaudière									
BEAUCOURT	28/03/2012	chaudière basse température	foyer Brassens	676 800	01/07/2012	31/10/2012	53 190,40 €	13	7 446,66 €	-	
DELLE	28/03/2012	chaudière collective à chaudière individuelle	Igt école Marronniers	-	01/06/2012	31/08/2012	2 800,00 €	0	392,00 €	-	
FONTENELLE	26/03/2012	chaudière basse température	Mairie	20 570	01/05/2012	30/06/2012	2 140,47 €	10	299,67 €	-	
MONTREUX-CHÂTEAU	29/03/2012	chaudière basse température	Trésorerie	87 890	01/07/2012	31/12/2012	4 418,21 €	20	618,55 €	-	
		Sous-total		785 260			62 549,08 €	13	8 756,87 €		
		bâtiment surperformant									
ELOIE	26/03/2012	restauration scolaire	33 grande rue	276 272	01/01/2012	30/09/2012	145 219,02 €	2	3 867,81 €		
		Sous-total		276 272			145 219,02 €	2	3 867,81 €		
		TOTAL	Sans Grandvillars	7 056 553			459 941,40 €	190	47 928,94 €		